



**Description du projet :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Documents complémentaires (facultatifs) joints à la demande :**

- Photos       Plan       Descriptif plus détaillé       Bordereau de couts  
 Autres - Précisez \_\_\_\_\_

**Décrivez les retombées et avantages du projet pour la ville et la communauté de Mont-Laurier:**

---

---

---

---

---

---

**Emplacement envisagé**

*Indiquez précisément le lieu public envisagé à Mont-Laurier pour la réalisation du projet (plan ou photo annexés, si nécessaire)*

---

---

---

---

---

---

## Cout de réalisation estimé du projet

(enveloppe budgétaire globale maximum de 25 000 \$)

\_\_\_\_\_ \$  Je ne sais pas combien cela pourrait coûter (cochez)

(au besoin, détaillez les coûts du projet sous forme d'un tableau annexé)

## Consentement

- J'atteste être l'auteur du projet soumis.
- J'ai lu les critères d'admissibilité établis pour la présentation d'un projet (voir page suivante).
- Si le comité de pilotage des projets me convoque pour une rencontre, je m'engage à y assister.
- Je reconnais qu'il est possible que mon projet ne puisse être soumis au vote, si après analyse, il s'avérait irréalisable (technique, financier, juridique, etc.).
- Je reconnais que la Ville de Mont-Laurier s'engage à publiciser le processus de vote du Budget participatif citoyen, mais il en reviendra aux porteurs de faire la promotion de leur projet.
- Je reconnais que la Ville peut modifier les textes de présentation du projet afin de les harmoniser et que, les modifications me seront transmises uniquement dans le cas d'un changement majeur ou si le temps consenti le permet.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2020

Signature du porteur du projet : \_\_\_\_\_

**Pour un porteur de projet d'âge mineur :**

Signature du parent responsable: \_\_\_\_\_

Nom du parent responsable: \_\_\_\_\_

(en caractères d'imprimerie)

Si vous transmettez le formulaire par courriel, inscrivez votre nom à la case signature. Vous pourrez le signer si votre projet est retenu pour analyse par le comité de pilotage.

Merci de nous faire parvenir votre formulaire par courriel à [budgetparticipatif@villemontlaurier.qc.ca](mailto:budgetparticipatif@villemontlaurier.qc.ca)

**Date limite : le 1<sup>er</sup> mai 2020**

## Section réservée à l'administration de la Ville

<b>Date de réception :</b> (Date limite : 1 <sup>er</sup> mai 2020)	<b>Reçu par :</b>
--	-------------------

## Rappel des critères d'admissibilité pour présenter un projet

(Enveloppe budgétaire globale de 25 000 \$)

### Calendrier en 5 étapes

1.	Période de soumission des projets	12 mars au 1 <sup>er</sup> mai 2020
2.	Analyse des projets par le comité de pilotage	Avril/mai 2020
3.	Exposition des projets et vote des citoyens.	Fin mai au 19 juin 2020
4.	Adoption d'une résolution par le conseil municipal - Dévoilement du ou des projets gagnants	Séance de juillet 2020
5.	Mise en œuvre du projet 2020 et réalisation des travaux	Juillet à octobre 2020

### Critères d'admissibilité généraux du projet

#### Qui peut présenter un projet ?

- Tous les résidents de Mont-Laurier âgé(es) de 12 ans et plus.

#### Comment et quand peut-on participer ?

- En déposant votre projet à l'aide du présent formulaire, à partir du 12 mars jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020.

#### Le projet est jugé recevable s'il remplit les critères suivants :

- Réalisable au cours de la même année ou de l'année suivant le processus de sélection des projets;
- Déposé à l'intérieur du délai requis et à l'aide du formulaire prévu à cet effet;
- Réalisé sur une propriété appartenant à la Ville de Mont-Laurier;
- Répond à un besoin collectif et vise le bien commun;
- Réalisé en totalité avec un budget maximum de 25 000 \$ ;
- Une dépense d'immobilisation minimum de 5 000 \$ d'une durée de vie utile d'au moins 3 ans, que ce soit un équipement, une infrastructure ou un aménagement ;
- Conforme aux lois, de même qu'aux règlements, politiques et plans d'actions de la Ville de Mont-Laurier;
- Dans les domaines de compétence de la Ville comme les loisirs, la culture, la vie communautaire, la sécurité, l'environnement ou les travaux publics;
- S'il s'agit d'un projet culturel, l'artiste professionnel doit céder ses droits d'auteurs à la Ville ;
- Financé et réalisé à 100% par la Ville de Mont-Laurier.

#### Le projet sera jugé irrecevable si :

- Il s'agit d'un projet événementiel ou de nature éphémère;
- Les bénéfices générés par son utilisation ou son usage sont privatisés;
- Il génère des frais de fonctionnement ou des ressources humaines récurrents;
- Il est réservé à un seul groupe ou association de personnes;
- Il nécessite une acquisition de terrain, de local ou d'immeuble;
- Il concerne un projet déjà en cours d'exécution;
- Il concerne des investissements déjà engagés avant l'adoption de la résolution acceptant le projet;
- Il comporte des éléments de nature discriminatoire, diffamatoire ou religieuse ;
- Il a été déposé avant ou après la période prévue.

#### Pour transmettre votre idée de projet, veuillez remplir le formulaire et le retourner à la Ville :

- par courriel à [budgetparticipatif@villemontlaurier.qc.ca](mailto:budgetparticipatif@villemontlaurier.qc.ca)
- à la réception de l'hôtel de ville : 300, boulevard Albiny-Paquette
- par la poste : 300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9

**La période pour soumettre votre formulaire est du 12 mars au 1<sup>er</sup> mai 2020.**